

**INSTITUTIONS, OUVERTURE ET CROISSANCE ECONOMIQUE :  
UNE ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES****INSTITUTIONS, OPENNESS AND ECONOMIC GROWTH:A  
PRINCIPAL COMPONENT ANALYSIS****Hani AIT BARA<sup>1</sup>, Kamal OUKACI<sup>2</sup>**<sup>1</sup>Maître assistante, classe A. Université de Bejaia. Algérie.aitbarahani@gmail.com<sup>2</sup>Professeur.Université de Bejaia. Algérie. oukaci.kamal@gmail.com

Reçue: 22/1/2020

Accepté: 7/5/2020

Publié: 15/7/2020

**Résumé :**

Le présent article se propose de fournir une analyse descriptive du rôle des institutions dans l'ouverture et la croissance économique, conformément à cet objectif nous allons dans un premier temps montrer, théoriquement, que la qualité des institutions est considérée comme l'un des déterminant de l'ouverture et de la croissance économique. Dans un second temps, nous déterminons à travers une analyse en composantes principales (ACP) la relation existante entre la qualité des institutions, l'ouverture et la croissance économique.

**Mots clés :** Qualité institutionnelle, ouverture, croissance économique, ACP.**Abstract:**

This paper aims to provide a descriptive analysis of the role of institutions in openness and economic growth. For this purpose, at first we will show, theoretically, that the quality of institutions is considered as one of the determinants of openness and economic growth. In a second step, we determine through a principal component analysis (PCA) the relationship between institutional quality, openness and economic growth.

**Keywords:** Institutional quality, openness, economic growth, PCA.

Auteur correspondant : AIT BARA Hani, aitbarahani@gmail.com

## **Introduction**

Le bien-être d'une société humaine dépend des flux de biens et services qui dépendent eux-mêmes de la productivité du système économique. Adam Smith a expliqué que cette productivité dépend de la spécialisation, et cette dernière n'est possible que s'il y a échange. Mais les coûts de l'échange dépendent des institutions d'un pays. A partir de ce principe découle de nouvelles théories économiques qui tentent de comprendre comment l'économie peut être influencée par les institutions en place ou par de nouvelles institutions. Ces approches sont nommées l'économie institutionnelle, elles s'intéressent à la place qu'ont les institutions au sein du marché, et aux conséquences qu'elles peuvent avoir pour ou contre les acteurs de ce même marché. Au début du 21<sup>ème</sup> siècle, l'économie des institutions constitue un domaine de référence en sciences économiques.

En effet, un grand nombre d'études économiques réalisées ces dernières années suggèrent que les institutions sont vitales pour l'ouverture et la croissance économiques, et jouent un rôle important dans la détermination des performances économiques d'un pays. C'est ainsi que l'Etat à travers ses institutions influence de manière directe et indirecte sur le taux d'ouverture et le rythme de la croissance économique. Le canal par lequel est opérée cette relation est l'économie institutionnelle. Les économistes de cette nouvelle pensée constatent en général que les écarts internationaux, notamment en termes de PIB par habitant, sont étroitement liés à des différences dans la qualité des institutions. Cette dernière a donc tendance à influencer sur le volume des échanges générés par la libéralisation commerciale, avec des conséquences implicites sur le plan du bien-être et de la croissance induits par cette même libéralisation. En effet, les pays munis d'institutions fortes encouragent les investissements dans le capital matériel, humain et technologique, et améliorent, par conséquent, leurs performances économiques et le bien-être de leurs citoyens.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'objet de cette étude à travers l'analyse du rôle du cadre institutionnel dans l'ouverture et la croissance économique. Dans l'optique de déterminer ce rôle, nous avons scindé notre étude en deux sections ; la première est consacrée à la présentation de la revue de la littérature théorique des institutions, d'ouverture et de la croissance économique, cette présentation nous permettra de comprendre les fondements théoriques de l'approches

institutionnalistes. Dans la deuxième section à travers des analyses graphiques et en composantes principales, nous allons démontrer l'impact de la qualité institutionnelle sur l'ouverture et la croissance économique.

## **2. ANALYSE ECONOMIQUE DE L'APPROCHE INSTITUTIONNELLE**

### **2.1 Définition et caractéristiques des institutions**

Tout au long de l'histoire, les institutions ont été conçues par des êtres humains pour créer de l'ordre et réduire l'incertitude en échange. Conjointement avec les contraintes standards de l'économie, ils définissent l'ensemble de choix et déterminent les coûts de transaction et de production, donc la rentabilité et la faisabilité de s'engager dans l'activité économique. Selon DOGLASS North (1991), les institutions sont les contraintes humaines qui structurent l'interaction politique, économique et sociale. Ils sont constitués à la fois de contraintes informelles (sanctions, tabous, coutumes, traditions et codes de conduite) et de règles formelles (constitutions, lois, droits de propriété). Plusieurs points méritent d'être soulignés dans cette définition : la notion de contrainte, la distinction entre les institutions formelles et informelles, et la prise en compte des modalités de la mise en œuvre de ces deux genres de contraintes.

En effet, les institutions formelles et informelles ne sont pas soumises aux mêmes temporalités de changement. Il est relativement facile de changer rapidement les premières, tandis que les seconds ne se modifient que très progressivement, pour cette raison le transfert ou l'imitation des institutions formelles d'un pays à l'autre n'aboutissent pas aux résultats espérés. C'est ainsi que les économies qui adoptent les règles formelles d'une autre économie obtiendront des caractéristiques de performances différentes de celle-ci à cause de normes informelles et d'un enfoncement différents.

### **2.2 La qualité des institutions comme déterminant de l'ouverture économique**

L'architecture de l'économie mondiale a fait l'objet, au cours des dernières décennies, de profondes mutations produisant une hétérogénéité des trajectoires en termes de rythme de croissance et de dynamique de développement. Ainsi, pour expliquer ces écarts de développement, plusieurs travaux théoriques et

empiriques montrent comment les pays augmentent leurs richesses à travers le commerce international. Adam Smith qui a démontré comment l'ouverture peut augmenter le volume des biens et services disponibles dans un pays donné et à un moment donné. Il a expliqué que le commerce international permet d'acheter des biens et services dans les lieux où leurs coûts de production sont comparativement moindres.

Dans ce contexte les théoriciens du commerce international ont expliqué qu'une industrie peut étendre son marché au-delà des limites de l'économie nationale. Grâce aux exportations, une industrie peut produire plus s'il existe des économies d'échelle, le coût moyen de ses produits tendra alors à diminuer. Parallèlement aux théories classiques du commerce international<sup>1</sup> qui expliquent la relation entre l'ouverture et la croissance économique, émergent de nouvelles théories économiques<sup>2</sup> qui montrent que la qualité des institutions a tendance à aller de pair avec l'ouverture et la croissance économique, mais le sens de causalité reste toujours ambigu et sujet de plusieurs controverses empiriques. En effet, la question est de savoir qu'il est le rôle des institutions dans l'ouverture économique ?

Pour répondre à cette question, nous avons remonté jusqu'au années 1960 pour comprendre les politiques de développement, ces dernière sont profondément évolué, elles ont passé par quatre grandes phases, au départ les pays pauvres s'intéressaient au capital humain pour compenser leur déficit, puis dans une deuxième phase à partir de 1980 les stratégies de développent étaient orientées vers les grands équilibres macro-économiques. Une troisième phase s'est tournée vers l'ouverture et la libéralisation des marchés, cette phase s'est soldée par de graves crises financière ce qui a conduit les pays à revoir leur stratégie de développement. Le rôle capital des institutions est alors apparu lors de la dernière phase des politiques de développement. En effet, les institutions sont de nature à influencer sur les activités et les échanges internationaux. Ainsi, le bon fonctionnement du marché dépend dans une large mesure de la qualité des institutions dans la mesure où qu'elles peuvent réduire les asymétries de

---

<sup>1</sup>Adam Smith (1776), David Ricardo (1817) et le théorème de HOS.

<sup>2</sup> Les études les plus importantes sont celles de North (1981), North et Thomas (1973), North et Weingast (1989), Putnam (1993), Acemoglu et Robinson (2000), Barro (2003), Acemoglu et al. (2005), Rodrik (2000, 2005), North et al. (2010), et Acemoglu et al. (2014).

l'information, faire respecter les droits et contrats de propriétés mais aussi limiter l'action des groupes d'intérêts en mettant en place des outils stricts de contrôle.

### **2.3 Qualité institutionnelle et croissance économique**

Le lien entre les institutions et la croissance économique est opéré par le canal de l'économie institutionnelle. Historiquement les institutions sont apparues comme des acteurs majeurs du développement économique à travers leurs attributions et les moyens de leurs interventions, et enfin leur influence. L'un des pionniers qui a étudié le rôle des institutions dans la croissance économique est DOGLASS North. Il a démontré que la construction d'institutions fortes et de qualité permet la rationalisation des dépenses publiques, le soutien de l'investissement et de la croissance économique. La qualité des institutions a tendance à influencer sur le volume des échanges générés par la libéralisation commerciale, avec des conséquences implicites sur le plan du bien-être et de la croissance induite par cette même libéralisation.

Pour la théorie néoclassique, les causes de la croissance se trouvent dans l'accumulation du capital, l'investissement dans le progrès technique et en capital humain, Elle considère que les échanges se font sur des marchés parfaitement organisés, où il n'y a ni coûts d'information ni coût de transaction ni coût d'organisation. Elle considère les institutions comme des contraintes exogènes à l'intérieur desquelles les agents optimisent. Les économistes néoclassiques estiment que le développement économique ne peut être assuré avec effectivité par les institutions, ces dernières sont jugées déficientes et constituent un frein à la croissance économique.

Contrairement à la théorie néoclassique, les économistes du courant institutionnel chapeautés par North, considèrent que ces facteurs ne sont pas les sources ultimes de la croissance et la seule façon d'expliquer l'évolution d'une variable est de l'endogénéiser. Pour expliquer les écarts de croissance et de développement au niveau mondial, North introduit une nouvelle théorie du changement institutionnel, elle repose essentiellement sur la création de dispositions institutionnelles et de droit de propriété stimulant l'effort économique individuel.

Ainsi, les différences entre les institutions à travers les pays, sont parmi les plus importants déterminants des différences de croissance. En conséquence, des réformes de base pour améliorer la qualité des institutions représentent la meilleure voie pour faire aller un pays à long terme de la pauvreté. En effet, la mise en place de bonnes institutions est un facteur déterminant de la croissance économique, et les disparités de développement entre les pays riches et les pays pauvres sont expliquées par la qualité institutionnelle.

### **3. INSTITUTIONS, OUVERTURE ET CROISSANCE ECONOMIQUE : ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES**

L'objectif de cette étude est de déterminer le rôle des institutions dans l'ouverture et la croissance économique. L'approche utilisée est basée sur une analyse en composantes principales. Afin d'élaborer cette analyse nous avons exploité des variables élémentaires tirées des bases de données MINEFI-IPD et FRASER INSTITUE. L'analyse se fera en deux étapes ; Dans un premier temps, à travers trois Analyses en Composantes Principales, nous allons déterminer la relation entre la qualité des institutions et la croissance économique, ensuite, nous allons démontrer la relation existante entre la qualité institutionnelle, le degré de formalisation des règles d'ouverture et le processus de transition des économies des pays constituant notre échantillon (12 pays)<sup>3</sup>.

#### **3.1 Présentation de la base de données Institutional Profiles Database (IPD MINEFI)**

La prépondérance grandissante des thèmes institutionnels dans l'analyse de la croissance économique a posé depuis le milieu des années 1990 la question de la mesure des institutions. Les variables exploitées dans notre étude sont tirées de la base de données du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie Français (MINEFI). Pour une meilleure présentation des ACP, nous avons jugé nécessaire d'exploiter les variables des trois éditions d'IPD<sup>4</sup>- MINEFI (2001, 2009 et 2016). Les bases des trois éditions offrent plusieurs variables sur un ensemble de pays en développement, en transition et développés.

---

<sup>3</sup> Argentine, Brésil, Chili, Algérie, Hongrie, Maroc, Pérou, Pologne, Roumanie, Russie, Tunisie et Ukraine

<sup>4</sup> Institutional Profiles Database

A travers la réalisation de plusieurs ACP sur des différents indicateurs, nous avons fait une analyse comparative entre les pays définis plus haut sur le plan institutionnel. Ensuite, nous avons tenté de rapprocher ces configurations institutionnelles aux développements réalisés dans le processus d'ouverture économiques, c'est à dire, d'estimer le rôle des institutions dans l'ouverture et la croissance économique. Les ACP des trois années ont été réalisés à l'aide du logiciel SPSS 2010.

### **3.1.1 Construction des indicateurs et corrélation des variables**

La question de la construction des indicateurs est intrinsèquement liée à l'objet de cette étude. Pour construire les indicateurs représentatifs de la qualité institutionnelle, nous avons exploitées 22 variables tirées des trois éditions de la base IPD- MINEFI (2001, 2009 et 2016). Les variables sont résumées dans le tableau del'annexe N°01.

### **3.1.2 Corrélation des variables**

La vérification de la corrélation des variables des trois années (2001, 2009 et 2016), souligne l'existence de grands traits institutionnels fortement corrélés au niveau du développement économique<sup>5</sup> des pays de l'échantillon de notre étude, mais aussi fortement corrélées entre elles<sup>6</sup>. D'autres variables ont une moindre corrélation avec le PIB par habitant, mais leur pourcentage dépasse les trente pourcents.

## **3.2 Analyse des variables institutionnelles**

L'un des objectifs de cette analyse est d'obtenir une description aussi fidèle que possible des variables précitées qui sont dépendantes les unes des autres pour être interprétables en première lecture. Elle vise également l'interprétation des

---

<sup>5</sup> Représenter dans notre cas d'étude par le PIB par habitant

<sup>6</sup> Ces variable sont : Liberté et légalité des élections ; La communication de la politique économique ; Indépendance de la justice par rapport à l'Etat ; Efficacité des moyens juridiques pour défendre le droit de propriété entre agents privés ; Respect de la propriété intellectuelle en matière de secrets de fabrications ; Respect de la propriété intellectuelle en matière de contrefaçon ; Niveau de compétence des cadres dans les Banques ; Le fonctionnement du système bancaire ; Droit d'établissement des Banques étrangères ; Inspection du travail ; Accueil de cadres étrangers dans les entreprises locales

axes qui émergent de l'analyse des données, et notamment des principaux axes. Cette interprétation s'effectue à partir des variables ayant le poids le plus important dans la combinaison linéaire qui définit ces axes. L'analyse porte sur un échantillon de 12 pays de trois régions, l'Afrique du Nord (Algérie, Maroc et Tunisie), l'Amérique latine (Argentine, Brésil, Chili et Pérou) et l'Europe Centrale et Orientale (Hongrie, Pologne, Roumanie, Russie et Ukraine), et s'étale sur trois périodes (2001, 2009 et 2016).

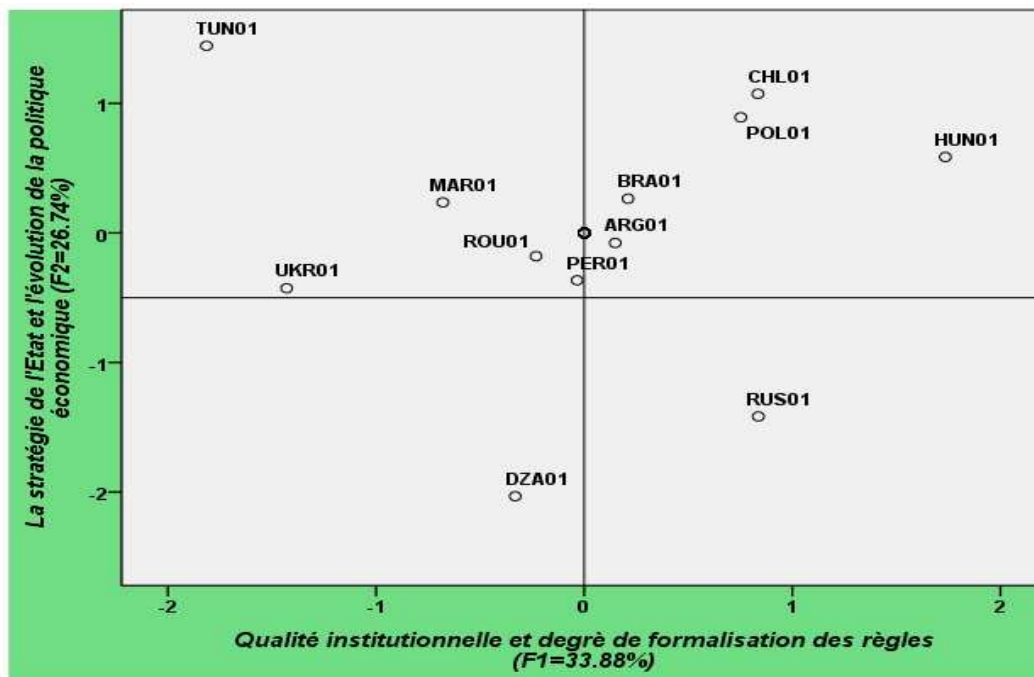
### **3.2.1 Analyse multidimensionnelle des variables institutionnelles IPD 2001**

Les deux premiers axes factoriels concentrent 60.63% de la variance totale, ce qui nous conduit à esquisser deux grandes directions institutionnelles. Le premier axe factoriel, qui représente 33.88% de la variance totale, composé principalement des variables qui définissent *la qualité institutionnelle et le degré de formalisation des règles* (indépendance de la justice par rapport à l'Etat, respect de la propriété intellectuelle en matière de contrefaçon, respect de la propriété intellectuelle en matière de secrets de fabrications, liberté et légalité des élections, accueil de cadres étrangers dans les entreprises locales, inspection du travail, degré d'application et rapidité des décisions de justice en matière commerciale, le fonctionnement du système bancaire, budget de l'Etat, niveau de compétence des cadres dans les banques, indépendance de la justice par rapport à l'Etat en matière de différends commerciaux).

Le deuxième axe factoriel capte 26.74% de la variance totale, il est composé principalement des variables qui se rattachent à *la stratégie de l'Etat et l'évolution de la politique économique*. Les variables qui le composent sont relatives à : La politique économique, indépendance de la Banque Centrale, droit d'établissement des banques étrangères, efficacité des moyens juridiques pour défendre le droit de propriété entre agents privés, adhésion à l'OMC, démarches administratives pour créer une entreprise, statistiques économiques et financières de base, la stratégie d'insertion internationale, sécurité des personnes et des biens, vision stratégique et formation professionnelle. La représentation des pays sur les deux premiers axes permet d'illustrer cette analyse à partir des résultats issus de l'ACP dans la figure N° 01.



Figure N° 01. Analyse multidimensionnelle des variables institutionnelles (IPD-MINEFI 2001)



Source : Réalisée par nous-mêmes à partir de la base IPD-MINEFI 2001

En analysant la position des pays sur la figure ci-dessus, nous pouvons esquisser une première typologie de profils institutionnels des pays représentant les mêmes caractéristiques. Le premier profil institutionnel composé des pays de l'Amérique latine et deux pays de l'Europe centrale (Hongrie et Pologne), comparativement aux autres pays, jouissent d'une bonne qualité d'environnement institutionnel et un bon degré de formalisation des règles. Ils sont aussi caractérisés par des politiques économiques stratégiques favorisant l'insertion à l'international.

En effet, le progrès de ces pays en termes de formalisation des règles et de politiques économique peut être interprété par les efforts fournis en matière institutionnelle afin de se conformer aux conditions d'adhésion à l'OMC et répondre aux exigences imposés par le FMI dans le cadre des programmes d'ajustement structurels. Ces derniers favorisent un cadre légal du respect des droits de propriété privés.

Les profils institutionnels du deuxième groupe composé des pays de l'Afrique du Nord (Maroc et Tunisie), l'Ukraine et la Roumanie sont caractérisés par un environnement institutionnel peu développés, et une bonne vision stratégique d'insertion à l'international. Cette vision peut être expliquée par l'adhésion de certains de ces pays à l'OMC en 1995 (Maroc, Tunisie et Roumanie), et la volonté de l'Ukraine de se conformer aux conditions d'adhésion (membre à partir de 2012). L'autre facteur explicatif de l'évolution des politiques économiques pour le Maroc et la Tunisie est les réformes entamées par ces pays, notamment la signature des accords d'association avec l'Union Européen (Maroc en 2000, Tunisie en 1998 et l'Ukraine en 2017).

Le profil institutionnel du troisième groupe composé de la Russie qui jouisse d'une qualité d'environnement institutionnel et un degré de formalisation de règles moyens, ce pays présente un mode de régulation particulier et des perspectives qui divergent sensiblement de celles des pays ayant intégré l'Union européenne. Le dernier profil institutionnel composé de l'Algérie jouisse d'une qualité institutionnelle et un degré de formalisation des règles de faible qualité. La situation de ce pays, notamment en cette période, peut être interprétée comme le résultat de conjoncture particulière vécue par l'Algérie durant la décennie 1990-2000. Ce pays est aussi caractérisé par une mauvaise stratégie d'insertion à l'international, ceci est causé par l'incapacité de l'Algérie de modifier la formalisation des règles pour se conformer aux conditions d'adhésion à l'OMC (membre observateur depuis 1987).

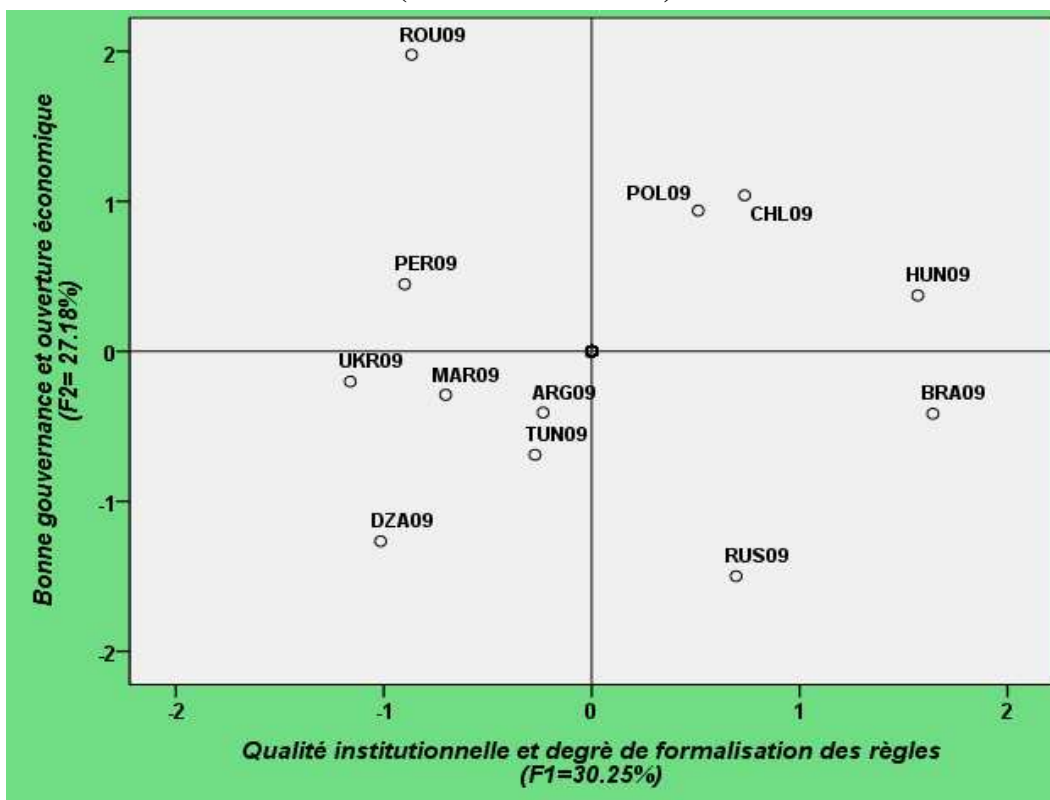
### **3.2.2 Analyse multidimensionnelle des variables institutionnelles IPD 2009**

Dans l'optique de visualiser l'évolution des indicateurs institutionnels des pays de notre échantillon d'étude, nous avons exploité des données actualisées dans la base IPD 2009. La projection des mêmes variables exploitées dans l'ACP 2001 fait ressortir une présentation expliquant 57.43% de la variance totale.

Le premier axe factoriel, qui représente 30.25% de la variance totale est composé presque des même variables (ACP 2001) définissant la qualité institutionnelle et le degré de formalisation des règles. Tandis que le second axe factoriel qui capte 27.18% est composé des variables légèrement différentes de celles explorées dans IPD 2001. Cet axe est définit par la bonne gouvernance et

l'ouverture économique. Les variables qui le composent sont : respect de la propriété intellectuelle en matière de contrefaçon, liberté et légalité des élections, accueil de cadres étrangers dans les entreprises locales, le fonctionnement du système bancaire, indépendance de la Banque Centrale, droit d'établissement des banques étrangères, adhésion à l'OMC, démarches administratives pour créer une entreprise, sécurité des personnes et des biens.

**Figure N° 02. Analyse multidimensionnelle des variables institutionnelles (IPD-MINEFI 2009)**



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir de la base IPD-MINEFI 2009

L'analyse de la position des pays sur la figure ci-dessus fait ressortir les résultats de l'ACP en deux groupes. Le premier est composé des deux pays Latino-Américains (Brésil et Chili) et trois pays du PECO (Hongrie, Pologne et Roumanie). Ce positionnement est expliqué par l'engagement de ces pays dans un processus de transition et une stratégie visant l'ouverture économique. Ce

processus de transition est accompagné de vastes réformes institutionnelles favorisant l'économie internationale.

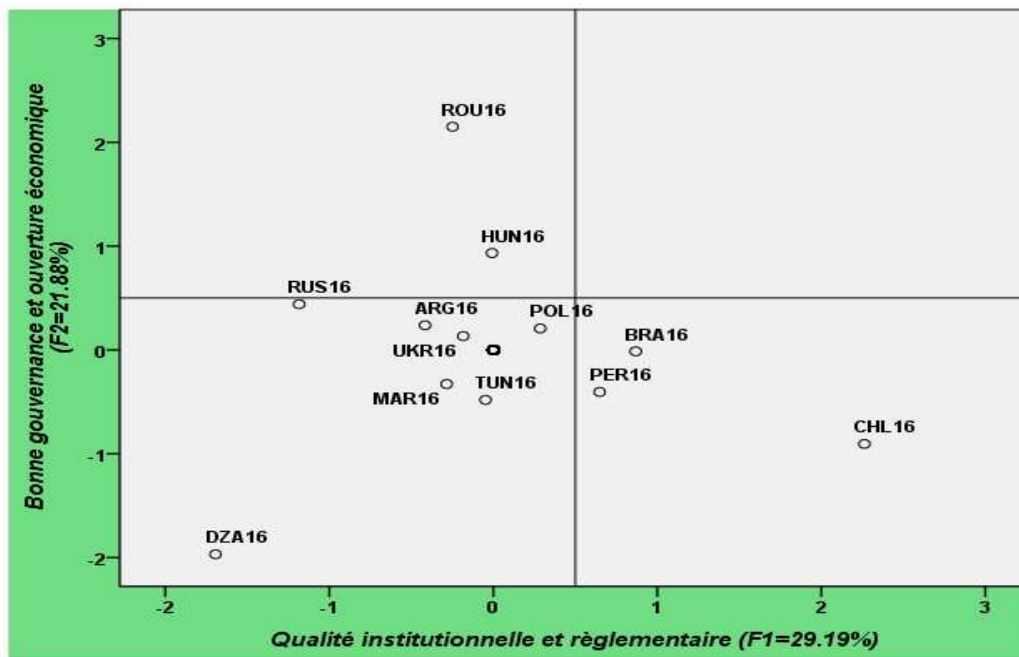
Le deuxième groupe est composé des pays Nord-Africains, l'Argentine, le Pérou, l'Ukraine et la Russie. Comparativement à leur position sur la figure N° 01, ces pays ont connu une faible évolution en termes de degré de formalisation des règles et de qualité institutionnelle ce qui explique leur faible ouverture économique. En revanche, ces pays affichent une bonne volonté pour réussir leur transition économique en modifiant quelques règles afin d'améliorer l'environnement institutionnel.

### **3.2.3 Analyse multidimensionnelle des variables institutionnelles IPD 2016**

Afin de suivre l'évolution des indicateurs institutionnels des pays sous étude, nous avons exploré les données actualisées dans la base IPD 2016 et projeté les mêmes variables de l'ACP 2001 et 2009. Nous avons obtenu une représentation graphique expliquant 51.07% de la variance totale. Les deux axes factoriels sont composés des mêmes variables explorées dans l'ACP 2009. Le premier axe factoriel représente 29.19% de la variance totale définissant la qualité institutionnelle et réglementaire. Le second axe factoriel qui capte 21.88% définit par la bonne gouvernance et l'ouverture économique.

L'analyse de la position des pays, sur la figure ci-dessous, par rapport aux axes factoriels confirme le retard de certains pays et l'engagement d'autres dans l'amélioration de l'environnement institutionnel. En suivant l'évolution de la qualité institutionnelle et le degré de formalisation des règles des 12 pays étudiés sur 16 ans (2001-2016), nous constatons deux profils institutionnels, le premier composé des pays Nord-Africains et de l'Ukraine qui traînent toujours dans un climat institutionnel moyen résultant de la mauvaise gouvernance de ces pays. L'autre groupe composé des pays Latino-américains, les PECO et la Russie caractérisé par l'engagement d'un vaste processus de réforme institutionnel ayant comme résultat des économies tournées vers l'extérieur.

Figure N° 03. Analyse multidimensionnelle des variables institutionnelles (IPD-MINEFI 2016)



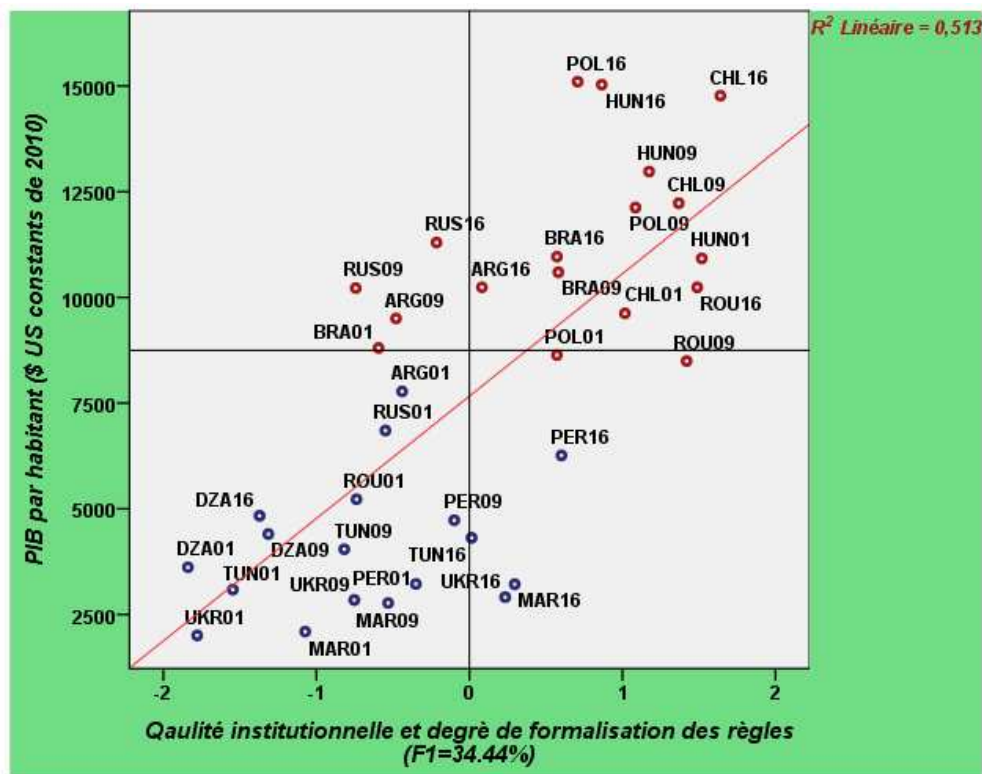
Source : fait par nous-mêmes à partir de la base IPD-MINEFI 2016

### 3.3 Analyse des variables institutionnelles combinées avec des variables économiques

#### 3.3.1 Le lien entre la qualité institutionnelle et la croissance économique

Dans ce qui suit, nous allons explorer des variables institutionnelles pour expliquer l'ouverture et la croissance économique. Les variables économiques relatives au PIB/H, IDE et le taux d'ouverture sont extraites de la base de la Banque Mondiale et sont calculées en dollar américains constant de 2010. Tandis que les indicateurs institutionnels sont construits à partir des bases de données MINEFI-IPD de 2001, 2009 et 2016. Afin d'analyser la relation entre les institutions et la croissance économique, représentée dans notre cas par le PIB par habitant (\$ US constants de 2010), nous avons exploité les mêmes données explorées dans l'analyse multidimensionnelle des variables institutionnelles des trois éditions IPD 2001, 2009 et 2016. L'ACP des variables fait ressortir les principaux résultats illustrés dans la figure N° 04.

Figure N° 04. La relation entre la qualité institutionnelle et la croissance économique



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des bases IPD 2001, 2009 et 2016

En analysant le positionnement des pays dans figure ci-dessus, nous pouvons esquisser une première typologie de profils institutionnels et économiques des pays représentant les mêmes caractéristiques. Cette analyse nous permis également de déterminer le lien étroit existant entre la qualité institutionnelle et la croissance économique. La lecture de la figure (les deux quadrants Sud) nous conduit à constater que le PIB par habitant des pays marqués par une qualité institutionnelle et un degré de formalisation des règles faibles est au-dessous de la moyenne des PIB/H de l'ensemble des pays sous étude. De 2001 jusqu'à 2016, les pays de l'Afrique du Nord et l'Ukraine ont connu une faible évolution en terme de qualité institutionnelle. Cette évolution est accompagnée par une faible croissance du PIB/H de ces pays. En termes de chiffre, les pays Africains ont connu une évolution avoisinant les 1200 \$ US et l'Ukraine une croissance du PIB/H de 900 \$ US.

Le positionnement des pays latino-américains, les PECO (excepté l'Ukraine) et la Russie qui se situent sur la figure dans les quadrants nord (excepté le Pérou qui se situe dans les quadrants Sud) est expliqué par l'amélioration de l'environnement institutionnel de ces pays, cette évolution a entraîné une amélioration de la performance économique. En 2016, les pays caractérisés par une meilleure performance économique sont le Chili (14771.26 \$ US), la Hongrie (15032.14 \$ US) et la Pologne (15101.36 \$ US). Ce progrès est expliqué par l'engagement de ces pays dans des réformes institutionnelles visant à modifier les règles de lois pour stimuler l'investissement privés. Le Pérou réussi a doublé son PIB/H, il est passé de 3221.30 \$ US en 2001 à 6262.73 \$ US en 2016, sur l'axe factoriel F1, on constate que cette croissance est entraînée par une évolution de l'environnement institutionnel de ce pays.

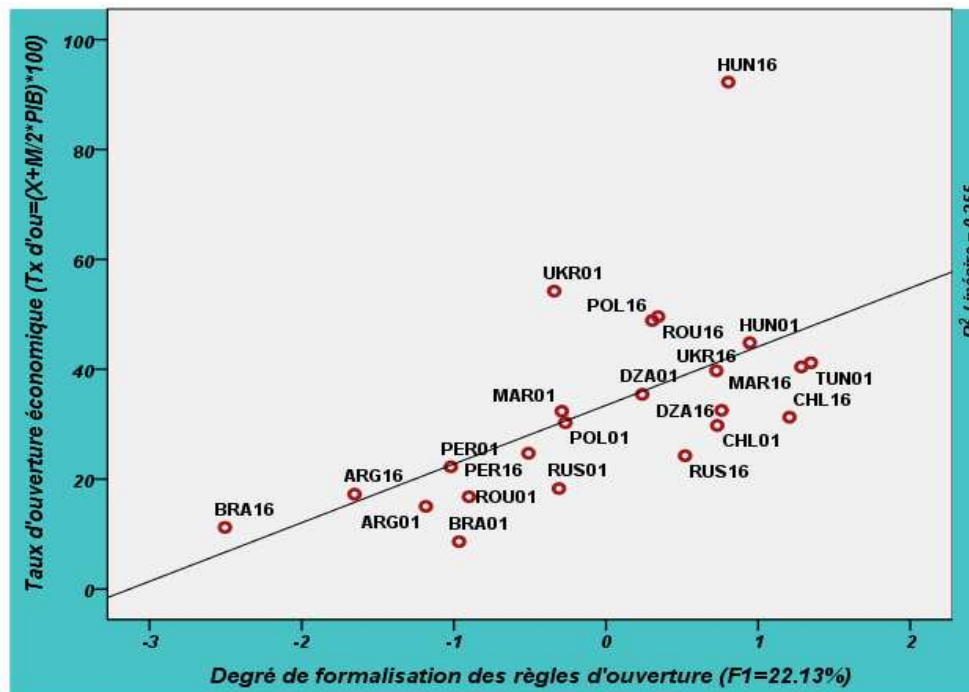
Sur la même période (2001-2016), la Russie et la Roumanie ont atteint une croissance de PIB/H dépassant les 4400 \$ US, sur le graphe on constate une nette évolution en termes de degré de formalisation des règles de ces pays, ce qui explique ce lien étroit existant entre la qualité institutionnelle et la performance économique. A partir de l'analyse du positionnement de chacun des pays sur la figure N° 04, on peut conclure que la qualité institutionnelle et le degré de formalisation des règles sont en étroite relation, l'évolution de l'environnement institutionnel contribue positivement à la croissance économique, les pays qui sont engagés dans des réformes institutionnelles ont réussi à atteindre des performances économiques importantes. Donc un meilleur environnement institutionnel accélère l'accumulation du capital et conduit à une allocation plus efficiente du capital humain et physique.

### **3.3.2 Le lien entre la qualité institutionnelle et l'ouverture économique.**

Pour analyser la relation entre l'environnement institutionnel et l'ouverture économique, nous avons exploré les données de la liberté économiques extraites de la base de données Fraser Institute (2001 et 2016). Les principales variables exploitées pour construire un indicateur institutionnel spécifique au degré de formalisation des règles d'ouverture sont : Indépendance de la justice, la protection des droits de propriété, l'ingérence militaire dans l'Etat de droit et la politique, application légale des contrats, obstacles réglementaires au commerce, paiements supplémentaires et les restrictions relatives à l'octroi de licences.

La projection des variables institutionnelles précitées combinées avec la variable ouverture économique sur l'axe factoriel fournit les résultats de l'ACP illustrés dans la figure N°05.

Figure N° 05. La relation entre la qualité institutionnelle et l'ouverture économique



Source : fait par nous-mêmes à partir de la base Fraser Institue 2018.

L'analyse de la position des pays par rapport à la courbe d'ajustement et la vérification de la corrélation des variables institutionnelles représentées par l'axe factoriel F1 avec l'ouverture économique dégagent les conclusions suivantes : Les variables représentées sur l'axe factoriel F1 sont fortement corrélés entre elles et avec l'ouverture économique, ce qui nous amène à déduire ce lien étroit existant entre la qualité institutionnelle et l'ouverture économique.

Le taux d'ouverture des économies marquées par un environnement institutionnel visant la réussite de la transition économique est en évolution permanente. De 2001 jusqu'à 2016, les PECO (excepté l'Ukraine) ont presque doublé leur taux d'ouverture. Nous constatons que la Hongrie s'est distinguée de



l'ensemble des pays par un taux d'ouverture très élevé, en passant de 44.82% en 2001 à 92.25% en 2016. Cette croissance du taux s'explique par la forte volonté manifestée par ce pays pour décollectiviser et internationaliser son économie. La Hongrie apparaît comme l'un des pays les plus avancés économiquement dans leur transition parmi les pays de l'ancien bloc de l'Est. Durant la même période (2001-2016), le taux d'ouverture de l'économie Polonaise est passé de 30.27% en 2001 à 48.86 % en 2016. Et l'économie de la Roumanie est passée de 16.79% en 2001 à 49.59% soit une évolution de 32.79%. La croissance rapide des taux d'ouverture de ces deux économies sur plusieurs années consécutives est le fruit des réformes institutionnelles encourageant l'insertion à l'international.

Les taux d'ouverture des économies Latino-américaines (excepté le Chili) sont caractérisés par une faible évolution (moins de 03%), pour l'Argentine le taux est passé de 15.05% en 2001 à 17.26% en 2016. ce pays caractérisé par de nombreuses richesses naturelles et une main d'œuvre qualifiée traîne toujours dans le processus de transition de son économie. Pour le Brésil, le taux est passé de 8.62% en 2001 à 11.21% en 2016, pendant cette période ce pays a connu une vague de crises économique et politique. Pour le Pérou, le taux est passé de 22.26% en 2001 à 24.70% en 2016, ce pays s'est engagé dans un modèle de développement économique basé sur l'exportation de matières premières dans un contexte d'ouverture commerciale.

Les pays Nord-Africains traitent toujours dans leur transition économique, sur les trois pays de la région, l'Algérie est le seul qui enregistre un recul en terme d'ouverture, ce retour s'explique par la dépendance totale de l'économie algérienne aux pétrodollars, une baisse des prix des hydrocarbures affecte automatiquement le taux d'ouverture, et à partir de 2012, les prix de cette matière sur les marché international a connu un recul remarquable.

#### **4. CONCLUSION**

L'objet de cette étude est d'éclaircir le rôle des institutions dans l'ouverture et la croissance économique, pour se faire, nous avons opté pour une méthode d'Analyse en Composantes Principales. Dans une première étape, pour déterminer la relation entre l'environnement institutionnel et la croissance économique représentée dans notre étude par le PIB/H, nous avons opté pour des analyses

multidimensionnelles des variables purement institutionnelles, ces dernières sont extraites de la base de données IPD-MINEFI (2001, 2009 et 2016), ensuite nous avons fait une analyse combinée de ces indicateurs institutionnels avec des indicateurs économiques tirés de la base de la Banque Mondiale.

Les résultats des différentes ACP montrent deux profils institutionnels caractérisant les pays sous étude. Le premier est composé des pays Latino-américains, les PECO (excepté l'Ukraine) et la Russie, ces pays sont marqués fortes performance économique résultante des vastes réformes institutionnelles engagées au cours de leur processus de transition. Le second groupe est composé des pays Nord-africains et l'Ukraine. Ces pays sont caractérisés par un environnement institutionnel moyen et un degré de formalisation des règles faible, ce qui affecte négativement leur performance économique. A partir de cette analyse, on peut conclure que l'environnement institutionnel est en étroite relation avec la performance économique. Donc un meilleur environnement institutionnel accélère l'accumulation du capital et conduit à une allocation plus efficiente du capital humain et physique.

Dans une deuxième étape, pour déterminer l'impact de la qualité institutionnelle sur l'ouverture économique, nous avons exploré les variables institutionnelles de la base de données Fraser Institue. L'analyse exploratoire des variables et de la position des pays sous étude par rapport à la courbe d'ajustement apparaissent les résultats suivants : une forte corrélation entre le degré de formalisation des règles et le taux d'ouverture, ceci s'explique par l'importance de l'environnement institutionnel dans le processus d'ouverture des économies étudiées.

Le deuxième résultat est la distinction de trois groupes de pays, le premier est composé des PECO (excepté l'Ukraine), ces pays sont dotés de fortes institutions et ont réussi leur processus de transition (presque achevé), en passant des régimes de planification administrative aux systèmes décentralisés où les mécanismes de marché jouent un rôle fondamental. Le deuxième groupe composé les pays latino-américains (excepté le Chili) caractérisés par un retard dans l'achèvement de leur transition causé par de vagues crises économiques et politiques. Le dernier groupe composé des pays Nord-Africains qui trainent toujours dans leur processus d'ouverture économique.

## **5. BIBLIOGRAPHIE**

- 1) Acemoglu, D. (2008). Interactions between governance and growth. *Reflections on Governance*.
- 2) Acemoglu, D., & Robinson, J. (2010). The role of institutions in growth and development. *Leadership and growth*, 135.
- 3) Andreff, W. (2007). *Economie de la transition : La transformation des économies planifiées en économies de marché*. Editions Bréal.
- 4) Base de données IPD-MINEFI téléchargée le 02/09/2019 du site : <http://www.cepii.fr/institutions/FR/ipd.asp>
- 5) Base de données de la liberté économique téléchargée le 16/09/2019 du site : <https://www.fraserinstitute.org/studies/economic-freedom>
- 6) Bazzoli, L., & Dutraive, V. (2004). La conception institutionnaliste du marché comme construction sociale : une économie politique des institutions.
- 7) Bonnaz, H., & Courtot, N. (1994). L'ouverture des pays d'Europe centrale et orientale a bénéficié à l'Union européenne. *Économie et statistique*, 279(1), 81-89.
- 8) Byrd, W. C. (2003). Contre-performances économiques et fragilité institutionnelle. *Confluences Méditerranée*, (2), 59-79.
- 9) Canet, R. (2004). Qu'est-ce que la gouvernance. *Conférences de la Chaire MCD*, 16.
- 10) Chabaud, D., Parthenay, C., & Perez, Y. (2005). Évolution de l'analyse northienne des institutions. *Revue économique*, 56(3), 691-703.
- 11) Coase, R. H. (2000). L'économie néo-institutionnelle. *Revue d'économie industrielle*, 92(1), 51-54.
- 12) Darreau, P. (1995). Institution et croissance économique selon North. *Université de Limoges*.
- 13) Dockès, P. (1998). La nouvelle économie "institutionnelle", l'évolutionnisme et l'histoire. *Revue européenne des sciences sociales*, 77-96.
- 14) Edison, H. (2003). Qualité des institutions et résultats économiques. *Un lien vraiment étroit*, 35-37.
- 15) Furubotn, EG et Richter, R. (éd.). (2010). *La nouvelle économie institutionnelle des marchés*. Cheltenham : Edward Elgar.
- 16) North, DC (1991). Institutions, idéologie et performance économique. *Cato J.*, 11, 477.

- 17) North, D. C. (2005). Introduction to understanding the process of economic change. *Introductory Chapters*.
- 18) Smith, A. et Stewart, D. (1963). *Une enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations* (Vol. 1). Homewood, Ill : Irwin.

**Annexe N° 01. Variables représentatives les institutions**

N°	variables	N°	abréviations
1	Liberté et légalité des élections	12	Démarches administratives pour créer une entreprise
2	Sécurité des personnes et des biens	13	Respect de la propriété intellectuelle en matière de secrets de fabrications, brevets...
3	Budget de l'Etat	14	Respect de la propriété intellectuelle en matière de contrefaçon
4	Statistiques économiques et financières de base	15	Adhésion à l'OMC
5	La politique économique fait-elle l'objet d'une communication	16	Indépendance de la Banque Centrale
6	Indépendance de la justice par rapport à l'Etat	17	Niveau de compétence des cadres dans les Banques
7	Les autorités publiques agissent-elles en fonction d'une vision stratégique	18	Dans l'ensemble, le fonctionnement du système bancaire est-il plutôt cartellisé ou plutôt concurrentiel
8	Les autorités publiques ont-elles notamment une stratégie d'insertion internationale ou régionale	19	Droit d'établissement des Banques étrangères (Banques de dépôts et Banques d'affaires)
9	Efficacité des moyens juridiques pour défendre le droit de propriété entre agents privés	20	Formation professionnelle adaptée aux besoins des entreprises ?
10	Indépendance de la justice par rapport à l'Etat en matière de différends commerciaux	21	Inspection du travail
11	Degré d'application et rapidité des décisions de justice en matière commerciale	22	Accueil de cadres étrangers dans les entreprises locales

**Source : Réalisé par nous-mêmes à partir de la base IPD-MINEFI**